

SEANCE DU 10/01/2014

Étaient présents : Mme Maryvonne DÉPAGNE Maire ; M. HOUZÉ Daniel, M. Pierre DURAND, Mme Isabelle LEBRET Adjoints ; Mme Martine PRÉMORVAN, Mme DJADEL Brigitte, Mme GUYOMARD Carmen, M. ROBILLARD René, BAUDET Valérie, M. SALMON Jean, M. PACHEU David.

Étaient Excusés : Jean-Michel GAC, M. Jean-Michel DANIEL, M. Jean-Claude BOULAU.

Secrétaire de Séance : M. DURAND Pierre.

Nombre de membres en exercice : 14.

Présents : 11 formants la majorité des membres en exercice

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'ajout des questions suivantes à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

- ◆ Droit de Prémption Urbain parcelles cadastrées section AB 611 et 642.
- ◆ Décision modificative n°4 Budget Commune

Pose de panneaux de signalisation – validation d'un devis :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise Tex'Press, sise 14, rue d'Armor à LAMBALLE, dont les prix unitaires H.T. sont les suivants, afin de poser des panneaux de signalisation dans les hameaux :

Panneaux lieu-dit et directionnels

Support alu-dibon de 3mm dimension 745 mm x 150 mm : 42.95 € H.T.

Poteau alu anodisé longueur 2 000 mm diamètre 60 mm : 20.64 € H.T.

Bride alu SF diamètre 60 mm : 3.47 € H.T.

TOTAL : 67.06 € H.T.

<u>Panneau alu-dibon, rail, poteau, bride SF</u>	113.48 € H.T.
<u>Panneau mural</u>	25.00 € H.T.
<u>Panneau de rue avec poteau</u>	65.00 € H.T.
<u>Panneau de rue sans poteau</u>	36.59 € H.T.

Syndicat Départemental d'Électricité (S.D.E.) des Côtes d'Armor :
adoption des nouveaux statuts du Syndicat :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts du S.D.E. qui tiennent compte de l'évolution de l'intercommunalité et des nouveaux textes sur l'énergie. Les principales modifications portent sur :

- ◆ Des précisions sur la compétence « éclairage public »
- ◆ L'intégration de nouvelles missions possibles notamment en énergie, en électricité et gaz, en télécommunications.
- ◆ L'adhésion possible des E.P.C.I. au S.D.E.